ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert,

Bâtisses portant le No 5005 rue Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs John P. Kaiser

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certaines lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie de cela communément appelée le Faubourg Avart, désignés par les numéros sept et huit, dans l'îlet No neuf, borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Robert Soniat et Annonciades, d'après le plan dressé par Wm Fernaberg, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Lafargue, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: Lelot No 7 mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds de largeur dans le fond sur cent un pieds huit pouces et dix lignes de profondeur sur la ligne de côté séparant du lot No 8, et cent trois pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée; et le lot No 8 faisant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert, et mesurant trente pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade sur la rue Robert de cent pieds sur la ligne séparant du lot No 7, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et huit lignes et trente pieds de largeur dans le fond, et tout en mesures américaines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach. Spearing, avocat pour le plaignant.

av—26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tiveli.

Bâtisse 1 lot borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Delord, et le Cercle Tiveli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles.

A. Mac McLelland vs James B. Reeser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tiveli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt dix-neuf pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tiveli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond; cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la première décrite propriété, par Mme Lydia Waldel, veuve de David G. Wise, Sr., passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, le deux jour de mai A D 1884, à Mme Marie Essl, épouse de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor, a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 25me jour d'octobre 1884, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Essl, femme de Edward T. Manning, No 39,... du dossier de la cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—; le tout ainsi que l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1884, enregistré en le bureau des aliénations de cette ville, dans le livre ..., folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes S, folio 2351.

Acquis par le défendeur dudit Joseph D. Taylor par achat d'après un acte passé pardevant C. G. Rabenstock, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre ..., fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

25 av—25 26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,574—En vertu d'un writ de fieri facias contre la "New Orleans Real Estate Company, Limited," et en faveur de la "Interstate Land Company, Limited," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots B, C, D, et E, dans l'îlet 20, Burthoville, bornés par la propriété Foucher, les rues Patton, Calhoun et Laurel, et mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la propriété Foucher sur cent dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur une ligne de côté et cent vingt pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John Dymond, Jr., avocat pour la plaignante.

18 av—18 26—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Comme comme Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Dryades et Baronne, pourrait être facilement loué à $15 chaque côté par mois ou $360 par an. Jeli voisinage, à proximité immédiate du marché Dryades.

Mme Hanora McCarthy vs Mary Buse, tutrice, et Wm Buse, co-tuteur Dominique Katy Cucoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,509—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 11 dans l'îlet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Melpomène, dans la Nouvelle-Orléans, mesurant trente-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; avec les améliorations qui s'y trouvent désignées comme les Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

H. B. Forman, avocat pour la plaignante.

26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE — MERCREDI le 21 mai 1902, à 10:30 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique par Jas A. Brennan, encanteur, Bureau 630 rue Gravier à la Boulangerie à l'encoignure des rues Thalie et S Rampart, le contenu de la boulangerie, meuble, cheval, mulet, wagon. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 15 mai 1902 dans l'affaire de la succession de Paul L. Singer No 67,633. Conditions—Comptant.

16 mai—16 19 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier,

Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Gelman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,262—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit îlet de ladite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot en portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

11 mai—11 16 23 30—juin 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1763 rue Prosper (maintenant N. Derbigny), entre les rues Annette et St-Antoine.

Marcel Bernard vs St-John Baptist Divine Church Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 67,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Solitude, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Laurel et Joseph. Les bâtisses portant le numéro municipal 5531 rue Laurel.

Teutonia Loan and Building Company vs Frederick Simms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines portions en lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges y appartenant, situées dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis fait par C. G. Del Isle, voyer, daté le 4 avril 1902 et annexé au writ dans le procès ci-dessus, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine comme suit:

La portion de terre ou le lot No 1 mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent trente huit pieds un pouce et six lignes de profondeur et façade sur la rue Joseph, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 2 sur ledit devis et trente pieds quatre lignes de largeur dans le fond.

Et la dite portion de terre ou lot No 2 mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Laurel, cent trente et un pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le séparant de la portion ou lot No 1 sur le dit devis. Cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté et trente pieds six lignes de largeur dans le fond.

Etant partie de la même propriété acquise par le défendeur de la Mutual Loan and Building Company, d'après deux actes séparés passé par devant J. G. Wemck, notaire, respectivement le 14 avril 1893 (Livre du Bureau des aliénations K, 148 folio 245) et le 31 mai 1895 (Livre du Bureau des aliénations K 157 folio 448).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

19 avr—19 21 25 — mai 2 9 16 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Comme comme No 2539 rue Douane, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Adolph Recoquet vs Mme Augusta Soehler et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 320, borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave, lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5, ils sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds, un pouce de face à la rue Douane sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry Chipoulle, avocat pour le plaignant.

25 av—25—mai 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

169 acres de terres boisées.

Environ sept milles de Covington, Lne.

SUCCESSION DE JEAN VAN WEZEMAEL

No 67,358 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division B.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge, émis le 23 avril 1902—

Un morceau de terre situé dans la paroisse St-Tammany et étant S. E. 4 de la sec. 36; 2 o. 5, S. R. 11 E, contenant 169.40 acres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902 et faisant un dépôt de 10 pour cent et payant pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Fred Zengel, notaire.

11 mai—11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés foncières. Bonne occasion pour spéculateurs et propriétaires.

Nos 1816-1818 rue Sud Remparts entre les rues Félicité et St André.

Une jolie résidence double à deux étages, Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215 2217 rue Calliope, entre les rues Howard et S. Liberté.

Trois cottages doubles en bois, de bon rapport couverts en ardoises, No 1021 rue Annonciation entre les rues Poeyfaré et l'avenue Howard.

Cette bâtisse en briques à deux étages bien construite, couverte en ardoises.

In re Mary O'Meagher, veuve de William O'Meagher, et als vs Minerr William O'Meagher.

No 67,359 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR FITZPATRICK ET LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—

JEUDI, le 12 juin 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un jugement du l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu en cour ouverte le 23 avril 1902, et signé en cour ouverte le 29 avril 1902 et un ordre daté le 9 mai 1902, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Dryades, St André et le chemin Félicité, étant à une distance de 119 pieds 6 pouces de l'angle de l'intersection de la rue Remparts et le chemin Félicité, mesurant 38 pieds de face sur la rue Remparts, par 145 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et désigné par la lettre C, sur un devis de Du Armas, daté le 10 octobre 1877, annexé à un acte pardevant C. T. Bouisi, notaire, le 26 avril 1878, acquises par Mary E. O'Meagher, d'après l'acte de vente pardevant Hunter C. Leak, notaire, le 22 juin 1894, livre des transfers 151, folio 577. Les améliorations consistant d'une maison double, à deux étages en bois, comme comme 1816-1818 rue S. Rempart, et contenant salons double, chambre à bain et huit autres chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 347, borné par les rues Calliope, Howard, Liberté et Euphrosine, étant la partie de façade d'un lot de terre désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par G. T. Dunbar le 9 janvier 1845 et déposé dans l'étude de David L. McCoy, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 87 pieds 10 pouces et 3 lignes, lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par C. A. Redin, voyer, le 24 avril 1850 et déposé pour références en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 20me jour de mai 1850, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ladessus y appartenant et en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard, et Euphrosine, désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par C. A. Redin, voyer daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1850 lequel lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Mlle Mary E. O'Meagher décédée, de Frank Winter, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 février 1902, livre des transferts Nos 13, folio 150. Les améliorations consistant de trois cottages doubles bien construits en bois couverts en ardoises conçus comme les Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rues Calliope, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré. Ledit lot est désigné comme lot No 6, dans l'îlet No 121, et est aussi désigné comme lot No 4, sur un plan déposé comme plan No 15 en l'étude de E. E. Stringer, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 9 pouces, le tout d'après ledit plan et aussi d'après un plan dressé par E. T. Engelhardt, daté le 8 mai 1854 et déposé en l'étude de Joseph Cahn, ancien notaire; acquis par le défunt de F. A. Lambert par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 20me jour de janvier 1902.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, occupée comme un magasin et résidence, contenant au rez de chaussée magasin et 2 chambres; un 1er étage contenant 4 grandes chambres, galerie, etc., cour, citerne, hangar, cour en Schillinger, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année courante 1902; aussi bien que les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis et aussi le coût des actes de vente pardevant Busidère Rouen Esq., notaire et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

11 mai — 11 18 25 — juin 1 8 11 12

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélie Develle, (née Hopkins), femme défunte de Ernest Develle.

No 67,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un décret en ordre de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté le 18me jour d'avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2604 rue Quartier, dans l'îlet borné par ladite rue et les rues Hôpital, Dorgenois et Broad, mesurant 60 pieds de face à la rue Quartier, sur 156' 11" 2' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dorgenois et 157 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Broad.

2° Un lot d'articles et de meubles maintenant contenus sur les lieux No 2604 rue Quartier, le tout d'après l'inventaire pris dans l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions — Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

E. A. CARRERE, encanteur.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 21

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur DU

Deuxième District.

Nos 822 824 rue Hôpital.

Entre les rues Bourbon et Dauphine

LOUIS BAUER ET AL VERSUS ULYSSES ARATA ET AL.

No 67,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune— MERCREDI, le 4 juin 1902, il sera vendu aux enchères publiques, à midi, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour ouverte le 28 avril 1902, et jugement signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No Soixante dix neuf (79), borné par les rues Hôpital, Ursulines, Dauphine et Bourbon, lequel dit lot mesure, plus ou moins, trente deux pieds (32) à la rue Hôpital sur cent cinquante pieds (150) de profondeur, plus ou moins; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Les améliorations consistant en une bâtisse à un étage couverte en ardoises avec 4 chambres, bâtisse à deux étages avec 4 chambres, deux autres bâtisses avec quelques 5 ou 6 chambres, etc., connue par les Nos municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant à la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura droit au loyer qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B Claiborne, avocat.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sept lots de choix pour bâtir dans le sixième district.

Succession de Mme Emma H. Phelan

No 67,460 — Division E. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 5 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 avril 1902, par l'Honorable George d. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Sept certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Soniat, Robert et Constance, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après le plan à la Bourse, et mesurant comme suit: les lots A, B, C, D, et E, f nt face à la rue Magazine et mesurant chacun 30 pieds de face sur une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds. Les lots F et G font face à la rue Soniat et mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 2 lignes sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots devant être vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs ou acquéreurs portant 7 pour cent par an d'intérêt et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. B. Trist, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs

4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

Succession de John H. Simonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,688—Division E—Attendu que Mlle Catherine A. Simonds, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Simonds, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. W. B. Grant, avocat.

9 mai—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonnes propriétés de résidence du Troisième District à l'encan. Nos 1501-1503, 1505-1507, 1509-1511, 1513-1515 rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division K—No 66 292 —Mlle Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mlle Alida Estelle Besnard et al vs Ernest Besnard, Joseph L. Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci après:

PREMIERE PROPRIETE.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot "A" sur un devis de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté Nouvelle Orléans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus intitulé.

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante-quatre pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une allée commune ou passage laquelle existera aussi longtemps que les améliorations actuelles sur lesquels dits deux lots ne seront pas enlevées ou détruites. Lorsqu'elles seront enlevées ou détruites cette servitude cessera et le dit lot A aura dès lors sa complète, libre et sans contrainte façade de trente et un pieds six pouces ci-dessus mentionnée. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Besnard, par achat de Victor Moreno, par acte passé pardevant Eugène Bouny, ancien notaire, le 9 février 1856 et enregistré dans le Bureau des transferts, Livre 89 folio 416 et de Jean Rodi par acte passé pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, livre 89, folio 26.

DEUXIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les numéros municipaux 1505 et 1507 rue N. Villeré situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot B sur le devis ci-mentionné de C. Uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu C, il existe semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

TROISIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant également en une résidence double, connue par les Nos municipaux 1509 et 1511 rue N. Villeré, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot C, sur le sus-mentionné devis composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant, d'après ledit devis, trente et un pieds dix pouces et quatre lignes de face à ladite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu D, il existe une semblable allée commune ou passage, l'existance de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

QUATRIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double, connue par les numéros municipaux 1513 et 1515, situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot D sur le devis ci-mentionné composé de parties desdits lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis trente pieds onze pouces de face à la dite rue Villeré sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel lot et contigu au lot C il existe une semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est stipulé ci-dessus pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

CINQUIÈME PROPRIÉTÉ.

Et un certain lot de terre d'une ferme irrégulière contigu au précédent lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1519 situé dans le même district et îlet désigné comme le lot E, sur le sus-mentionné devis de C. Uncas Lewis, voyer, composé de parties des lots originaux 79 et 80 et mesurant d'après le dit devis trente quatre pieds et un pouce de face à la rue N. Villeré sur une profondeur de cent vingt huit pieds sur la ligne de côté du lot D, sus-mentionné surune première profondeur perpendiculaire de vingt-trois pieds cinq pouces et alors une autre profondeur sur une ligne oblique mesurant cent six pieds un pouce sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe et quarante-huit pieds sept pouces dans le fond; laquel e propriété fut acquise par achat de Santa Maria et al. par le dit Charles Louis Joseph Besnard, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 23 janvier 1871, et enregistré dans le Bureau des transferts, livre 98, folio 357.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiement égaux, les billets portant huit